BREF'CHSCT 4 juin 2019

Territoire Lorrain

Vos élu-es au CHSCT territoire Lorrain : Benoît NODARI – Geneviève GERARD- Cédric CARDAIRE– syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr

Rapport annuel des assistantes du service social :

Vos élus avaient demandé, avant ce nouveau marché, une augmentation des prestations afin de répondre à un besoin important. Et le marché passe aujourd'hui de 1,8 ETP à … 1,4 ETP. Si l'année 2018 a vu une baisse des sollicitations des agents de Pôle Emploi auprès des assistantes sociales d'environ 3 %, l'origine en serait une corrélation avec les effectifs, selon la Direction. **5%** de baisse des effectifs à PE et une baisse du marché de **23 %** ? **Cherchez l'erreur !**

Les principales interventions du service social touchent les domaines de la santé 29%, du travail 21%, et du budget 19% . Les assistantes sociales constatent une certaine lassitude des salariés malgré une volonté de s'investir au service des DE. Ils expriment notamment une perte de sens de leur métier…Tiens, tiens, on se souviendra du diagnostic RPS d'ELEAS qui disait… la même chose **! Le SNU, conscient des impacts induits par les changements incessants qui affectent notre travail, demande que l'accompagnement au changement soit mieux pris en compte.**

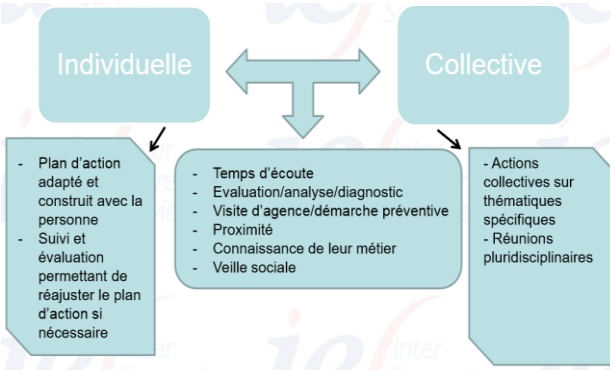

Bilan HSCT 2018 :

Un territoire…. une région… et Pôle Emploi s'acquitte de la formalité d'information en livrant des données chiffrées difficiles à comparer et interpréter. **Circulez il n'y a rien à voir, ou presque !** Nous aurions sincèrement pu voter contre… L'**abstention** du SNU ne tient qu'au fait que vos élu-es sont impliqués dans les différents groupes de travail régionaux et y portent votre voix.

Lunéville : Le SNU donne un avis favorable

sur le nouveau site prévu pour fin 2020 avec des réserves sur la zone d'accueil un peu étroite et l'isolation phonique des bureaux psycho et agents spécialisés

Rapport annuel des médecins du travail :

Seule la moitié des médecins du travail a fait parvenir son rapport annuel, preuve des difficultés rencontrées par les centres de médecine du travail aujourd'hui. Eux aussi manquent d'effectifs. Pour rappel, sur certains sites ce ne sont pas des médecins qui reçoivent les agents mais des infirmiers. Quoi qu'il en soit, **le médecin du travail reste l'interlocuteur privilégié lors d'une problématique santé ou conditions de travail.**

DOETH : Pôle Emploi Grand Est, **le bon élève…**

Le droit du travail impose aux entreprises l'embauche d'au moins 6% des salariés ayant une RQTH.
Un taux légal qui progresse au sein de PE d'année en année (8,93 %).
La DOETH Grand Est passe de 312 à 339 bénéficiaires entre 2017 et 2018.
Une seule embauche en CDI et 7 en CDD, 19 collègues ont déclaré une RQTH au cours de l'année 2018.
Vos correspondants Handicap GE :
Lorraine WAGENMANN pour les dpts : 08/10/51/52/54/55 et 88
Gautier SIMONIN pour les dpts : 54/67 et 68

Le groupe de travail TH se concentre sur la SEEPH et il est toujours difficile au quotidien d'aborder d'autres sujets comme les difficultés des agents à renouveler leur télétravail puisque les médecins ne les reçoivent plus et que le guide télétravail l'impose. A ce jour, la DG planche toujours sur le dossier et en attendant la DR accepte exceptionnellement une validation du médecin traitant. Le temps HAND (horoquartz) est validé également. **Appuyez-vous sur les assistantes sociales, médecins et bien sûr vos élu-es SNU !**

Par contre en matière de com, le Grand Est est au top ! La SEEPH (semaine du handicap) est aux dires des documents fournis « le rendez-vous incontournable de l'agenda social pour l'insertion des handicapés » **Whaou !** ☺